

# COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 04 mars 2024

Date de convocation : 27/02/2024

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le

ID : 017-211700869-20240304-2024\_02\_008-DE



Délibération N° 2024/02/008

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

Quorum : 14

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MORAUD Laurent, LATOUCHE Céline, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : GIRARD Jean-Paul pouvoir à SIAUDEAU Michel, ALIGANT Sylvie pouvoir à CARTON Jean-Pierre, MACHEFERT VERDON Graziella pouvoir à TUFFET Francine, FOURNALES Sandrine pouvoir à GAUDIN Christine, LE MENI Nadège pouvoir à WATTEBLED Stéphane, GUÉRIN Florian pouvoir à MORAUD Laurent.

Secrétaire de séance : BERTOT Jacques.

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 3500 habitants sont tenues d'organiser un débat au sein de leur Conseil Municipal, sur les orientations à donner à son budget et ce, dans un délai de deux mois précédant l'examen et le vote de celui-ci.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire et permet à l'assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées pour l'exercice à venir et sur les priorités à retenir pour élaborer le budget primitif. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

Les grandes orientations du budget primitif de 2024 sur la base d'une note d'orientation budgétaire sont détaillées au sein d'une note annexée au présent projet de délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, prend acte:

- de la communication de la note sur les orientations budgétaires pour 2024,
- de la tenue du débat sur les orientations budgétaires relative à l'exercice 2024.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,  
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

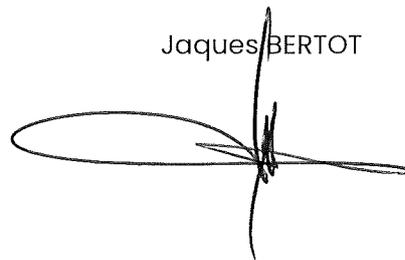
Éric PANNAUD



MAIRIE DE CHANTIERS  
Cherente-Maritime

Le secrétaire de Séance

Jaques BERTOT



Acte rendu exécutoire après  
dépôt en sous-préfecture et  
publication ou notification le

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

### Le DOB : une obligation légale :

La loi du 6 février 1992 impose aux communes de plus de 3 500 habitants l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel, mais il doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Il a pour but d'instaurer une discussion au sein du Conseil Municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune.

Il améliore l'information transmise aux élus et leur donne la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité. Par ailleurs, avec la Loi de Finances 2024, les collectivités territoriales vont devoir progressivement mettre en place un « budget vert » visant à présenter l'impact environnement des opérations d'investissement du budget.

### **A. APERCU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE**

#### **Economie mondiale :**

La situation économique mondiale tend à s'améliorer globalement, mais la reprise demeure fragile. La croissance du PIB mondial devrait ralentir et passer de 3,3% en 2022 à 2,7% en 2023, avant de se redresser légèrement pour s'établir en 2024 à 2,9%.

Néanmoins, les perspectives économiques demeurent marquées par des incertitudes considérables.

Tout d'abord, l'une des préoccupations majeures tient au fait que l'inflation pourrait rester plus persistante que prévu.

Mais aussi, l'évolution incertaine de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et les perturbations qu'elle pourrait de nouveau provoquer sur les marchés mondiaux de l'énergie et des produits alimentaires constituent un autre risque important.

A cela, se rajoute le conflit israélo-palestinien qui risque d'impacter dans les mois à venir.

La nécessité de réduire durablement l'inflation, d'ajuster les mesures de soutien budgétaire et de relancer une croissance durable sont les défis majeurs pour les décideurs publics.

En Europe, le choc énergétique tend maintenant à s'estomper et l'inflation a commencé à baisser graduellement, redonnant un peu d'air à la consommation des ménages. Dans le même temps, le niveau des taux d'intérêt pèse sur l'investissement et la dépense à crédit.

### **France**

La croissance du PIB réel a ralenti : elle devrait s'établir à 0,8% en 2023 et à 0,9% en 2024.

La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la flambée des prix de l'énergie ont assombri les perspectives économiques.

Malgré des taux d'emploi historiquement hauts, les prix élevés de l'énergie, le durcissement des conditions financières et la baisse des salaires réels ont pesé sur la consommation privée et sur l'investissement résidentiel. La consommation de biens a baissé de 4,3% en glissement annuel en avril, la consommation de services a ralenti et la production manufacturière dans les secteurs à forte intensité énergétique a chuté. En mai, les prix à la consommation avaient augmenté de 6% sur douze mois, avec une inflation des prix des produits alimentaires s'établissant à 13,6%, et une inflation sous-jacente à 4,3% dans un contexte d'accélération de la progression des salaires.

Malgré une forte croissance des activités de services, le déficit commercial s'est accentué, atteignant 4,2% du PIB en 2022, en raison de la hausse du coût des importations d'énergie, de difficultés persistantes dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, ainsi que de limitations des capacités de production d'énergie nucléaire.

L'inflation devrait rester élevée à 6,1% en 2023 et refluer à 3,1% en 2024, érodant le pouvoir d'achat des ménages et freinant la hausse de la consommation.

### **Projet de loi finances 2024**

La Loi de Finances (LFI) pour 2024, votée le 19 décembre dernier, entend poursuivre le rétablissement des comptes publics.

Elle prévoit un total de crédits budgétaires de 356 Md€ en 2024, soit une baisse des dépenses de -4,8 Md€ par rapport à 2023.

Les budgets ministériels prévus pour 2024 s'inscrivent dans la trajectoire de rétablissement des comptes publics, dans un contexte de sortie des crises sanitaire, énergétique et de

l'inflation. Les dépenses de l'État baisseront entre la Loi de Finances de Loi de Finances (PLF) pour 2024 afin d'engager une trajectoire de diminution de la dépense de l'État, de désendettement et de réduction des déficits public. Les collectivités devront faire figurer dans leur rapport d'orientation budgétaire leur objectif concernant l'évolution de leurs dépenses réelles de fonctionnement, pour leur budget principal et pour chacun de leurs budgets annexes.

### Principales mesures :

- **Planification écologique** avec 7 milliards € en crédit de paiement pour l'ensemble des entités publics dont la rénovation des bâtiments et logements, la décarbonisation des mobilités, la préservation des ressources, la transition écologique, la compétitivité verte, le fonds vert...
- **Soutien en faveur de l'investissement local** via DETR, DSIL, DPV...
- **DGF en légère hausse**, centrée sur la péréquation (320 millions d'euros),
- **Compensation des pertes de recettes liées à la réforme de la taxe sur les logements vacants**,
- **Augmentation du FCTVA (+6%)**,
- **Ajustement de la répartition des dotations de péréquations communales**,
- **Réforme de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales**,
- **Modalités de répartition de la dotation pour les titres sécurisés** (forfait de 9000€ par station + parts variables en fonction du nombre de demandes),
- **Aménagement de la fiscalité des logements sociaux** pour inciter à la rénovation des logements les plus anciens.

Fiscalité locale : hausse des valeurs locatives foncières de 3,9%.

« Verdisation des budgets » : Le PLF 2024 poursuit la démarche engagée dans la transition énergétique et institue dès 2024, dans les Comptes Administratifs et CFU des collectivités de plus de 3500 habitants ayant adopté la M57, des dispositions qui seront complétées réglementairement dans les mois à venir :

- Une annexe « Impact du budget pour la transition écologique » qui présente des dépenses d'investissement contribuant positivement ou négativement aux objectifs de transition écologique de la France.
- En option : une annexe « Etat des engagements financiers concourant à la transition écologique » montrant l'évolution du montant de la dette consacré à la couverture des dépenses d'investissement contribuant positivement à tout ou partie des

objectifs environnementaux fixés par le droit européen, et la part cumulée de cette « dette verte » dans la dette totale.

#### Références :

Loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024

Loi n°2023-114 du 30 novembre 2023 de fin de gestion pour 2023

INSEE – Note de conjoncture 14/12/2023 – <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7735135?sommaire=7735143>

## B. DONNEES FINANCIERES DE LA COMMUNE DE CHANIERES

### **Restes à réaliser au 31/12/2023 reportés sur 2024 :**

#### **Dépenses : 173 881.43 €**

- 2031 – Mission aménagement rue des sables et chemin des potagers	14 438 €
- 2111 – Frais de notaire sur échange terrains chez corbin	840 €
- 2112 – Clôture bois city Park	13 000 €
- 2117 – Plantations d'arbres sur le communal	4 194.43 €
- 2117 – renforcement des berges de la Charente	21 198 €
- 21318 – Défense incendie – poteaux incendie	75 315€
- 21318 – Défense incendie – terrassements et clôture pour 2 bâches	13 000 €
- 21318 – Adoucisseur salle omnisports	8 000 €
- 2151 – Bordures chemin Beau	6 200 €
- 2151 – Mission aménagement carrefour du Maine Allain	96 €
- 21534 – Eclairage public (Chobelet, route des vergers, led)	17 600 €

#### **Recettes : 17 155.51 €**

- 1321 – Subvention fonds vert éclairage public	6 251.61 €
- 13461 – Subvention Etat DETR défense incendie	10 903.90 €

- Le besoin de financement des restes à réaliser à couvrir lors de l'affectation du résultat s'élève à 156 725.92 €

### **Endettement pluriannuel :**

Emprunt contracté en 2023 : néant

Extinction de la dette : 2030

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année
2023	181 377.04	23 933.17	157 443.87	739 605.44
2024	181 377.04	18 167.31	163 209.73	582 161.57
2025	169 336.39	12 220.67	157 115.72	418 951.84
2026	148 250.08	6 638.69	141 611.39	261 836.12
2027	43 229.72	2745.20	40 484.52	120 224.73

**Pour 2024 :**

Un emprunt de 3 000 000 € est prévu pour financer la construction du groupe scolaire.

Un prêt relais sera également contracté pour ce projet cette année.

**Ligne de Trésorerie :**

La commune a renouvelé la ligne de trésorerie de 200 000 € contractée auprès de la Caisse d'épargne (décision du 16/06/2023),

Aucun tirage n'a été fait sur cette ligne en 2023,

Montant des frais et commissions réglés sur l'exercice 2023 : 836.69 €

**Fiscalité directe - Produits perçus : + 8 %**

Libellés	Taux	Produits perçus 2022	Produits perçus 2023
Taxe d'habitation	17.35	56 765	61 643
Taxe habitation sur locaux vacants	17.35	12 615	15 593
Taxe Foncière sur le bâti	44.37	1 505 928	1 646 114
Effet du coefficient correcteur		+ 55 088	+ 60 636
Taxe foncière sur le non bâti	45.35	60 123	64 317
Rôles TH TF complémentaires		11 278	733
	<b>Total</b>	<b>1 701 797</b>	<b>1 849 036</b>
	<b>73111</b>		
Rôles TH TF complémentaires <N		10 507	331
	<b>Total</b>		
	<b>7318</b>		
<b>Totaux</b>		<b>1 712 304</b>	<b>1 849 367</b>

Dégrèvement de TH sur locaux vacants : 938 €

**Evolution des Dotations de l'Etat et des droits de mutations :**

	2021	2022	2023 en M57
Dotation Globale de fonctionnement (DGF) 74111	349 647	351 025	350 422
Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) 732221	66 835	66 427	61 713
Fonds Départemental sur droits de mutations 73223	125 186.22	159 506.56	160 468.90
Dotation de solidarité rurale (DSR) 741121	413 475	432 184	460 198
Dotation nationale de péréquation (DNP) 741127	78 226	70 403	63 363
<b>Totaux</b>	<b>1 033 369.22</b>	<b>1 079 545.56</b>	<b>1 096 164.90</b>

**Autres recettes :**

	2021	2022	2023
Taxes sur les pylônes	57 168	58 655	61 528
Taxe d'aménagement	54 044.56	50 170.89	40 232.74
FCTVA sur investissement	Perçu sur 2022	132 088.18	72 819.17
FCTVA sur fonctionnement	Perçu sur 2022	20 105.36	11 558.72

**C. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024**

**Budget communal :** Outre les dépenses inscrites dans les restes à réaliser :

- **Construction d'un nouveau groupe scolaire** (Autorisation de programme sur 2022-2026 pour un projet de 10 700 000€ TTC – délibération n°2023/08/057 du 11 décembre 2023)
- **Travaux salles municipales :** Atelier, défense alarme incendie et travaux plafond cuisine salle des fêtes, Salle des prises avec la réalisation de l'aménagement de la cuisine.
- Défibrillateur portable pour la plage et la mairie
- **Eclairage public :** changement vieux mats Essarts et impasse Renoir, secteur Malmort, place de la mairie.
- Façade boucherie
- **Equiperment pour les manifestations du communal :** Passe-cable, fontaine à eau, décorations de Noel

- **Toitures** école Pasteur, stade La Touche, salle des sports Mairie
- **Equipements sport et culture** : Cheminement des jeux musicaux, remplacement d'un grand jeu, terrain de tennis, arrosage stade La Touche
- Défense incendie
- Travaux de rénovation de l'**Eglise**
- Travaux de **voirie**
- Revitalisation centre bourg terrain zone coop
- Vidéo protection
- **Matériel services techniques** : véhicule, petit matériel, tables et de chaises mis à disposition du public(salle des prises)
- Feux de signalisation
- **Achat immobilier et foncier** : terrain pour la véloroute, maison avenue 8 mai 1945, terrain Coop
- Abri pluie école maternelle

**Lotissement Les Forgerons** : en attente, le projet de construction du lotissement en dehors des zones de fouilles archéologiques doit être réétudier.

Projet d'achats de foncier pour élargir le projet du lotissement.

**Lotissement les Deux Ruelles** : Le lotissement est clos au 31/12/2023.

**Lotissement Aliénor d'Aquitaine** : Travaux de rénovation des façades

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le



ID : 017-211700869-20240304-2024\_02\_008-DE